



## Étapes Procédure VAE EICD 3A

**Phase 0 :** Demande de renseignements. Cette phase peut se finaliser par l'envoi, ou non, au candidat, du dossier de recevabilité et du guide du candidat.

**Phase 1 :** Dépôt du dossier LIVRET I de recevabilité par le candidat avec frais d'inscription. Etude de recevabilité administrative de la demande, fondée sur des critères formels.

**Phase 2 :** Après acceptation du Livret 1, inscription à la VAE et constitution du « *Dossier VAE* » Livret II avec frais.

**Phase 2 Bis :** Vous pouvez vous faire accompagner pour la conception du Livret II, soit par un intervenant externe à 3A soit par un tuteur 3A (facultatif).  
Coût d'accompagnement sur mesure.

**Phase 3 :** Dépôt du « *Dossier VAE* ».

**Phase 4 :** Passage devant le jury pour validation (totale ou partielle) du certificat EICD 3A (présence dans nos locaux possibles).

**Phase 5 :** Décision du jury et dans le cas d'une validation partielle, proposition d'un devis dans le cas de modules à valider pour obtenir le certificat.